

La forme pronominale et les verbes pronominaux

Deux caractéristiques formelles |

- le verbe est précédé d'un pronom personnel complément réfléchi de même personne que le sujet : *Je me lave. Elles se lavent.*
- les temps composés se forment avec l'auxiliaire être : *Je me suis lavé. Elle s'est coiffée.*

On distingue ensuite, les constructions pronominales et les verbes pronominaux |

a. La construction pronominale d'un verbe se distingue de sa construction non pronominale par la présence d'un pronom réfléchi : *Elle se coiffe / Elle le coiffe.*

On classe ensuite ces constructions en plusieurs catégories selon leur sens :

- construction pronominale réfléchie **réflexif** : le sujet est l'origine et l'objet de l'action (il fait l'action sur lui-même). *Je me lave / Il se coiffe.*
- construction pronominale réfléchie **réciproque** : plusieurs sujets agissent les uns sur les autres. *Les enfants se battent.*
- construction pronominale **passive** : *La soupe se mange chaude.*
- construction pronominale **autonome** : cas des verbes qui existent à la forme pronominale et à la forme non pronominale. *Je m'aperçois de mon erreur / J'aperçois la fin du tunnel.* Dans ce cas aucune fonction du pronom réfléchi.

b. Les verbes essentiellement pronominaux : *se souvenir, s'évanouir*, etc. n'existent qu'à cette forme (une soixante de verbes).

Remarque

Une même forme pronominale peut recevoir plusieurs interprétations en fonction de son sujet et de ses objets. C'est le cas pour le verbe « se battre » : *Il se bat lui-même.* (construction pronominale réfléchie) / *Les enfants se battent.* (c.p.r. réciproque) / *Les œufs se battent en omelette.* (c.p. Passive) / *S'il le faut, il se battra.* (c.p. Autonome).